

CPES CULTURE ET CREATION COMPOSITION ELECTRO- ACOUSTIQUE 2025 2026

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 années
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

CPES 1 / CPES 2

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Composition électroacoustique

Complémentaire Culture/Mise en situation artistique

- > 1 module complémentaire au choix parmi : analyse, initiation à la composition instrumentale, écriture, histoire de la musique, improvisation
- > Instrument augmenté
- > Mémoire de recherche ou Projet de création supplémentaire

Le module Instrument augmenté doit être suivi et validé sur 1 semestre.

Les modules annuels au choix doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

Il est aussi possible de valider 2 modules semestriels différents.

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

- > Conférences : 2 par an
- > Rencontres professionnelles : 1 par an
- > Forum des métiers : 1 fois dans le cycle

CPES 3

DISCIPLINE OBLIGATOIRE

- > Composition électroacoustique

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à toutes et tous
- > Masterclass hors dominante
- > Conférences

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...

EVALUATION

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

Compte-tenu de la spécificité de la discipline Composition électroacoustique, le cursus instrumental ou vocal antérieur peut être pris en compte et créditer des heures dans le cycle.

POSSIBILITE DE VALIDER UN DEM ou DNEM EN PARALLELE

- > UV Composition électroacoustique
- > UV Culture : 1 module complémentaire au choix parmi : analyse, composition instrumentale, écriture, histoire de la musique, improvisation + Instrument augmenté
- > UV Mémoire de recherche ou Projet de création supplémentaire

L'UV de la dominante peut être présentée deux fois dans le cycle. Elle est évaluée par un examen terminal devant un jury extérieur.

Le DEM (ou DNEM) est obtenu quand toutes les UV sont validées.